

**Intervention de Mme Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement  
supérieur et de la recherche**

\*

**Ouverture de la 1<sup>ère</sup> conférence nationale des métiers du journalisme  
Jeudi 30 octobre 2010**

Monsieur le Président, cher Patrick Pépin,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs,

Pour cette première Conférence nationale des métiers du journalisme, vous avez choisi de poser et d'affronter une question des plus iconoclastes. Fidèle au principe selon lequel la plume doit être portée dans la plaie, vous avez en effet organisé vos débats autour d'une interrogation qui sonne presque comme une provocation : « faut-il former les journalistes » ?

La question pourrait sembler de pure forme, pour deux raisons au moins : le journalisme est un métier, un métier qui suppose d'avoir en permanence recours à un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui s'apprennent et se cultivent. Mais le journalisme est plus qu'un métier, c'est aussi une fonction, un statut social qui joue un rôle décisif dans le bon fonctionnement de notre démocratie et de notre vie publique. Et cela aussi requiert, à l'évidence, une formation solide et un esprit des plus aiguisés.

\*

Et pourtant, le paysage de la formation au journalisme est marqué par un paradoxe : malgré l'abondance des cursus qui affichent, plus ou moins ouvertement, le journalisme comme l'un de leurs débouchés, moins de 15 % seulement des nouvelles cartes de presse sont délivrées à des journalistes issus d'une formation reconnue par la profession.

Et la raison en est double : elle tient bien sûr à la tradition d'ouverture propre au monde du journalisme, une tradition à laquelle, je le sais, vous êtes très attachés. Le journalisme est et doit rester une profession ouverte, capable d'accueillir en son sein, à n'importe quel âge et à n'importe quel moment, de nouveaux talents qui, parce qu'ils disposent d'une expertise particulière dans un domaine, viennent enrichir votre profession d'un nouveau regard. Les citoyens que nous ne sommes ne s'en trouveront que mieux informés encore.

Mais ce décalage entre le nombre de formations existantes d'un côté – l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel en a recensé 85 et il semble que ce soit une estimation basse – et de l'autre, la faible proportion de nouveaux journalistes issus d'un cursus reconnu tient aussi au petit nombre de formations bénéficiant à la fois de la reconnaissance de mon ministère et de celle de la commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ).

Et vous le savez mieux que quiconque, Mesdames et Messieurs, car ces 13 formations doublement reconnues sont les chevilles ouvrières de cette première conférence nationale. Publiques ou privées, elles ont tenu à mettre ensemble au cœur de notre réflexion non seulement l'évolution des métiers du journalisme, mais aussi celle des formations qui y conduisent, témoignant ainsi du souci de modernisation permanente qui est traditionnellement le leur. Je tiens à saluer aujourd'hui leur engagement collectif dans ce chantier décisif.

Décisif pour la profession, qui, avec la montée en puissance des nouveaux médias et les turbulences que traverse le secteur de la presse, est confrontée aujourd'hui à une évolution de ses pratiques et à une remise en question de son identité. Mais décisif aussi pour les étudiants, qui peinent à se retrouver dans les multiples formations qui conduisent ou disent conduire au journalisme.

Car là est bien toute la question : entre la reconnaissance institutionnelle des formations et la réalité des débouchés, le décalage est net. Bien sûr, les étudiants issus des 13 formations que j'évoquais trouvent naturellement un emploi dans le journalisme au terme de leurs études. Mais c'est aussi le cas de nombre d'étudiants issus de formations qui ne bénéficient pas de cette double reconnaissance et qui s'insèrent pourtant, notamment dans la presse quotidienne régionale.

Pour les étudiants, cette situation entretient une réelle confusion. Si des formations insèrent bel et bien dans le journalisme, pourquoi ne sont-elles pas reconnues ? Voilà la question qu'ils se posent et c'est bien là toute la difficulté.

Car du même coup, le flou règne sur la valeur des différents cursus et ce flou alimente le développement de multiples formations qui sont bien loin d'avoir toutes le même niveau de sérieux et de professionnalisme, alors même que pour les suivre, les étudiants doivent acquitter des droits souvent élevés.

Sans doute cette complexité est-elle un héritage de l'histoire même de la profession et des formations qui y conduisent. Comme nombre de cursus tournés vers un débouché professionnel très déterminé, les formations aux métiers du journalisme se sont développées en dehors des universités ou à leurs marges, et bien souvent sous statut privé. Et c'est la profession qui, la première, a jugé

indispensable de clarifier un paysage foisonnant en instituant une reconnaissance sous conditions de certains établissements, tout d'abord, puis de certains cursus.

Elle l'a fait avec rigueur et sérieux, en faisant évoluer au fil du temps son référentiel et ses critères de reconnaissance pour tenir compte, par exemple, des exigences de bonne gouvernance, mais aussi de la réalité de l'insertion professionnelle des étudiants. Et tout cela sans disposer de réels moyens, ce qui, je le sais, chère Jacqueline Papet, vous a souvent compliqué la tâche.

C'est cet effort de clarification du paysage et de modernisation des formations qu'il nous faut poursuivre aujourd'hui, dans l'intérêt des étudiants, mais aussi de la profession. Au moment où l'enseignement supérieur s'engage dans un mouvement de refondation et de décloisonnement, il serait paradoxal que les formations aux métiers du journalisme, aussi spécifiques soient-elles, restent à l'écart, alors même qu'elles ont souvent figuré parmi les pionnières.

Et je tiens à le souligner, ce décloisonnement et cette modernisation sont aussi les clefs d'une plus grande ouverture sociale des formations. Un paysage aussi complexe ne peut que desservir ceux qui, parmi tous les étudiants, n'ont pas toutes les cartes en main pour s'y orienter.

Ma responsabilité de ministre de l'enseignement supérieur, c'est donc d'aider les étudiants, tous les étudiants, à se retrouver parmi la multitude des cursus proposés: ils doivent savoir ce qu'ils peuvent attendre d'une formation avant de s'y engager. Comme ils doivent savoir si elle les formera correctement ou non, si elle débouchera sur un emploi ou non.

C'est tout le sens de la réforme des universités et, plus largement, de notre enseignement supérieur, au cœur de laquelle nous avons placé un objectif cardinal : la réussite des étudiants, une réussite qui se mesure non seulement par l'obtention d'un diplôme, mais également par une insertion professionnelle réussie.

\*

Ce chantier, je suis prête à l'ouvrir également pour les formations au métier du journalisme. Mais je ne pourrai pas le mener à bien seule. L'existence même d'une reconnaissance paritaire des formations suppose une action coordonnée et convergente : elle pourrait passer par l'adoption, à l'horizon 2012, d'un cahier des charges des formations aux métiers du journalisme qui serait désormais commun au ministère et à la commission paritaire nationale des métiers du journalisme.

Un jour ou l'autre, j'en suis certaine, nous devons nous poser la question de la création d'un dispositif de reconnaissance unique, comme le suggéraient Denis Jeambar et René Silvestre dans leur rapport préparatoire à cette première conférence.

Mais dans un univers où coexistent des DUT, des licences professionnelles et des diplômes de niveau Master, cursus qui, tous, ont fait preuve de leur capacité à former et à insérer de futurs journalistes, cette unification, aussi séduisante soit-elle, n'est sans doute ni possible ni souhaitable dans l'immédiat. Force est au demeurant de constater qu'aucun accord ne se dégage sur ce sujet.

En revanche, l'harmonisation de nos critères d'évaluation me paraît une nécessité impérieuse.

Et cette convergence me paraît d'autant plus indispensable que, Mesdames et Messieurs les directeurs, vous avez parfaitement pris conscience de la nécessité, dans un paysage de l'enseignement supérieur en pleine mutation, de vous rapprocher des universités et de tisser des partenariats avec elle. La rédaction de ce cahier des charges commun est donc la suite logique de ces coopérations qui un peu partout se développent.

Et j'ajoute que, pour les formations qui sont d'ores et déjà proposées par des universités – et notamment les 9 formations publiques reconnues par la profession, ce cahier des charges tourné vers l'insertion professionnelle permettrait de mettre encore plus en évidence leur contribution directe à l'élaboration d'une stratégie d'établissement tournée vers la réussite des étudiants.

Car ma conviction, c'est que les formations aux métiers de journalisme, dès lors qu'elles débouchent sur une insertion effective, ont tout pour devenir les fers de lance de cette nouvelle université, décomplexée, rayonnante et fière d'elle-même que nous construisons depuis trois ans.

\*

Ce cahier des charges, qui pourrait se décliner aux différents niveaux de formation – DUT, Licence et Master – devrait bien entendu être fondé sur un référentiel actualisé des compétences qu'exigent les métiers du journalisme, un référentiel qui doit naturellement tenir compte des évolutions récentes des professions.

Je sais que des travaux ont d'ores et déjà été engagés en ce sens : ils sont la suite logique des Etats généraux de la presse, et notamment des travaux du groupe coordonné par Bruno Frappat, au sein duquel siégeaient des représentants des formations reconnues du privé et du public.

Car notre point de départ, ce doit bien être la réalité du métier lui-même : vous formez, nous formons des journalistes qui exerceront leur profession tout au long du demi-siècle qui vient. Dès maintenant, nous devons anticiper les évolutions qui s'annoncent et y préparer les étudiants, pour qu'ils soient en mesure de faire face aux défis qu'ils auront à relever demain. Je pense notamment à la très grande polyvalence que l'on attend désormais d'eux, qui transformera à n'en pas douter leur manière d'exercer. Je sais que Frédéric Mitterrand est particulièrement mobilisé sur ces questions.

Je vous le disais à l'instant, Mesdames et Messieurs : ce chantier, je ne peux le conduire seule. Il suppose l'engagement de l'ensemble des écoles, bien sûr, mais aussi de la profession et des éditeurs. L'avenir des métiers du journalisme, c'est ensemble que nous devons l'écrire.

Et vous le savez, sous l'impulsion du Président de la République, l'engagement de l'Etat est total. Cette première conférence nationale en est la preuve, puisqu'elle voit le jour sous l'égide de trois ministères, qui témoignent ainsi de leur volonté de répondre avec vous à ce défi. Et la tenue même de cette manifestation inédite, qui rassemble une large part de la profession autour de ces formations, prouve la mobilisation qui est également la vôtre.

Cette conférence nationale des métiers du journalisme marque donc le point de départ d'un travail qui est appelé à se poursuivre. Mais je sais que nous avons pris aujourd'hui une très bonne habitude : celle de travailler ensemble, dans ce ministère, qui, je tenais à vous le dire, est aussi le vôtre.

Je vous souhaite d'excellents travaux.

Je vous remercie.